



SYNDICAT CGT

Etablissement Public Santé Mentale 71



CSE du 10 décembre : l'essentiel

Plan blanc/canicule/pandémie

La CGT demande à ce qu'un représentant du personnel de chaque syndicat siège dans la cellule de crise, comme pendant le COVID, plutôt que 6 directeurs et le président de la CME seuls. Les remontées du terrain s'étaient avérées essentielles pour gérer la crise COVID. La direction refuse. La CGT vote donc contre, les autres syndicats, pour.

Finances

La direction financière nous présente un bilan et des prévisions globalement très claires, mais certains documents ne nous sont parvenus que 5 jours avant et d'autres nous sont présentés le jour même, sans même nous laisser le temps de les étudier de près. La CGT vote contre, les autres syndicats s'abstiennent.

GHT

La nouvelle mouture de sa convention constitutive ne comporte plus la clause de sauvegarde. Elle stipulait qu'« aucune décision concernant la psychiatrie ne peut être prise sans l'accord de l'EPSM ». La CGT vote pour, à la condition, accordée, qu'elle soit remise en place car il en va de notre autonomie au sein du GHT.

Plan de formation 2025

Au motif d'un effort conséquent sur la formation continue, la direction invoquait un financement supplémentaire sur les fonds propres de l'EPSM, tout en ajoutant cette année le coût de remplacement du traitement des agents en formation, pourtant rarement remplacés. Un examen approfondi montre que ce plan réduirait considérablement le nombre des formations. La CGT vote contre et attend des chiffres plus précis, les autres syndicats approuvent ce plan de formation.

Rapport social 2024

Malgré le document peu lisible, compte-tenu d'une présentation plus correcte en séance, la CGT l'approuve, mais demande une présentation plus lisible, dotée de comparatifs avec les années précédentes pour les prochaines années

Dégrèvement des jours de grève pour le calcul de la prime

Le directeur maintient pour l'instant l'ancien dégrèvement qui réduit l'impact des jours de grève sur la prime de service

Analyse Psychologique de la Pratique

Enfin mise en route ! L'IRTESS assurera 6 séances annuelles pour une 50aine d'unités. Seule la CUCM, non pourvue par l'IRTESS, bénéficiera d'une APP par une professionnelle indépendante. Il faudra veiller à la pérennité du dispositif et à la satisfaction du personnel

Psychologues

La direction confirme que les contractuels *qui en font la demande* seront alignés sur la grille des titulaires. Le directeur rappelle que la priorité est surtout la titularisation et qu'un concours est prévu début 2025 (dernier concours en 2021).

Quant à l'allocation d'études, elle est suspendue pour l'instant, au motif que les postes seraient globalement pourvus. Son application s'avère compliquée en cas de « mésentente entre le psychologue et le médecin référent d'unité »

Travaux et perspectives

L'extension de l'EHPAD (doublement de sa capacité) n'est pas encore entérinée, mais elle pourrait déménager sur Bécarre. Quand la chefferie de PRISME aura défini ses orientations, et notamment les indications des unités, Bécarre pourrait réintégrer l'intra. Mais rien n'est décidé pour l'instant. Topaze devrait rouvrir l'année prochaine, grâce à des effectifs mieux pourvus : + 6 infirmiers en 2024 contre - 26 en 2023 ; + 7 médecins, surtout grâce aux PADHUE (4 stagiaires associés « coûtent » aussi cher qu'1 PH !)

Chronos

Chronos continue de dévorer (la patience de) ses enfants. L'EPSM n'ayant acheté historiquement qu'une version réduite, un audit sera rapidement mis en place suivi d'un plan d'action pour y remédier



**En attendant l'an neuf,
la CGT souhaite à tous d'excellentes fêtes de Noël**

Adresse courriel syndicatcgt@epsm71.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

Site internet <http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

local ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 H à 17 H